

ICANN69 | Journées de séances communautaires – Préparation pour la réunion du GAC avec le Conseil d'administration de l'ICANN  
Jeudi 15 octobre 2020 – 12h00 à 13h30 CEST

GULTEN TEPE : Nous allons commencer la séance. Veuillez commencer l'enregistrement.

Bonjour, bonsoir. Soyez les bienvenus à la séance de préparation du GAC pour la réunion avec le Conseil d'Administration de l'ICANN de l'ICANN69 programmée pour le 15 octobre à 10h00 UTC. Je m'appelle Gulden Tepe, j'appartiens à l'équipe de soutien au GAC.

Étant donné qu'il s'agit d'une séance publique et que d'autres membres de la communauté de l'ICANN peuvent y assister, les autorités et le personnel de soutien du GAC vous demandent, vous les représentants et les délégués au GAC, de dire votre nom et affiliation dans le chat de participation pour avoir un enregistrement exacte de l'assistance et aussi pour pouvoir identifier et lire les commentaires et les questions.

La salle Zoom possède un chat en bas de l'écran. Si vous voulez poser des questions ou faire des commentaires, nous vous prions de bien vouloir commencer avec le mot « QUESTION » ou « COMMENT » en anglais en majuscule, comme vous pouvez le voir.

---

**Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.**

---

Il y aura l'interprétation dans les six langues des Nations Unies plus le portugais. La réunion sera assurée à la fois par Zoom et par la plateforme d'interprétation simultanée à distance gérée par Congress Rental Network. Si vous ne l'avez pas encore fait, nous vous prions de télécharger l'application de Congress Rental Network en suivant les instructions du chat Zoom ou du document détaillé de la réunion disponible sur la page web de la réunion.

Si vous souhaitez prendre la parole, veuillez lever la main dans la salle Zoom et les animateurs diront votre nom et vous demanderont d'activer votre micro. Dites votre nom pour les enregistrements et la langue dans laquelle vous parlerez si ce n'est pas l'anglais. Parlez clairement et lentement pour une interprétation exacte. Lorsque vous parlerez, assurez-vous de mettre en sourdines tous les autres appareils pendant la réunion.

Pour finir, cette séance, comme toutes les autres activités de l'ICANN, est régie par les normes de comportement attendu de l'ICANN.

Au cas il y aurait des interférences, notre équipe technique devra mettre en sourdine tous les participants.

Et les enregistrements et transcriptions seront disponibles dans la page de réunion de l'ICANN69.

Maintenant, j'ai le plaisir de donner la parole à la présidente du GAC, Manal Ismail.

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Gulten.

Merci à tous. Bienvenue à la séance préparatoire du GAC pour la réunion bilatérale avec le Conseil d'Administration de l'ICANN qui se tiendra la semaine prochaine.

Nous avons préparé une présentation pour faciliter et structurer les délibérations. Alors j'espère que vous pourrez faire le suivi des diapositives et que vous ferez des commentaires.

Comme vous le savez, on va partager aujourd'hui la version modifiée que l'on accordera dans cette séance préparatoire avec le Conseil d'Administration. Notamment pour les nouveaux membres du GAC, j'aimerais vous donner des informations de référence par rapport aux interactions entre le Conseil et le GAC dans les réunions publiques de l'ICANN. Par la suite, nous allons réviser les sujets et les questions que nous voulons poser au Conseil. Passons maintenant à la diapositive suivante s'il vous plaît.

Un peu d'information de référence. Les réunions entre le Conseil d'Administration et le GAC sont régulières pendant les réunions publiques de l'ICANN. Normalement, on mène ce type d'interaction bilatérale dans le cadre des réunions de l'ICANN lorsque les réunions du GAC étaient à huis clos ; c'était une des séances avec le plus de participants du GAC. Par la suite, on l'a fait public pour que tout le monde puisse y participer. La communauté y était présente et dès que les séances du GAC sont devenues publiques, ces séances avec le Conseil d'Administration sont restées très importantes pour pouvoir

---

maintenir une interaction périodique avec le Conseil d'Administration pour nous donner l'opportunité de mettre en relief les activités que nous incluons peut-être dans notre avis ou dans le communiqué du GAC.

Dans les années récentes, avec ces séances préparatoires, nous avons pu parvenir à une meilleure structure et l'on s'attend à un échange de questions, ce qui facilite en définitive le dialogue. Voilà.

Nous sommes maintenant au processus de préparation de ces sujets que nous voudrions aborder avec le Conseil pour que tous les membres du Conseil d'Administration soient préparés et qu'ils soient en mesure de répondre à nos consultations. Nous passons à la diapositive suivante s'il vous plaît.

Ici, il y a les thèmes que nous voulons traiter. Il y a des commentaires d'introduction et par la suite, on parlera des domaines prioritaires spécifiques du GAC, la discussion sur les nouveaux gTLD, l'enregistrement et le WHOIS, la suggestion de l'ATRT3 et tout ce ayant un impact sur le Conseil et sur nos interactions. On a ajouté récemment une question, à savoir la conception opérationnelle de l'ICANN, c'est-à-dire la proposition.

La question suivante à traiter, c'est le thème proposé par le Conseil d'Administration pour l'aborder. Il a trait à l'amélioration de l'efficacité du modèle multipartite, les questions clés et les possibilités d'accélération.

Et nous passons maintenant à la diapositive suivante où nous verrons les questions ou les commentaires que nous voulons poser au Conseil d'Administration. Voici la liste de questions que nous avons identifiées en tant que questions possibles pour discuter avec le Conseil d'Administration. Je les ai déjà mentionnées et je ne vais pas répéter. Alors, on peut aborder les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD. On va donc passer à la diapositive suivante pour approfondir à cet égard.

Voilà ce que nous avons déjà partagé avec le Conseil d'Administration. Permettez-moi de voir lentement le contenu de cette diapositive et par la suite, on fera une pause pour discuter et avoir des échanges s'il y avait des questions spécifiques. Je vois qu'il y a déjà des contributions.

Dans le cadre de la préparation pour la communication avec le Conseil, le GAC a donné un texte de référence qui signale que le GAC a fourni des contributions sur les questions spécifiques dans une version préliminaire du rapport final sur la question, y compris le cadre prédictibilité et quelques préoccupations sur la valeur rajoutée de la structure proposée SPIRT, également les engagements volontaires d'opérateurs de registre et d'intérêt public, l'applicabilité et les inquiétudes concernant l'absence de recommandations de politique sur l'utilisation malveillante du DNS, les génériques fermés et une réitération disant que l'accès exclusif aux registres pour l'intérêt public est un objectif important, la valeur des avis du GAC consensuel, les alertes précoces du GAC, la valeur des objections pour

---

protéger certains noms et abréviations, l'importance de clarifier et d'améliorer les processus de règlement de litige après délégation, les candidatures communautaires et les améliorations dans l'évaluation des priorités de la communauté, enfin les enchères, les mécanismes de derniers ressorts, la résolution de conflit pour décourager des situations où il pourrait y avoir des spéculations dans le processus de règlement ou de décision des candidatures.

Voilà donc les questions que nous avons identifiées, que nous avons partagées avec le Conseil d'Administration de l'ICANN. Ce sont des questions qui ont été mises en exergue dans les apports que nous avons faits au groupe de travail du PDP sur les procédures ultérieures. Nous passons maintenant à la diapositive suivante s'il vous plaît.

Pour ce qui est de la question des engagements d'intérêt public, les contrats des nouveaux gTLD, nous pouvons dire la chose suivante. Dans un courrier récent... À vrai dire, c'est la question qui a été accordée avec les responsables, dont Jorge, et la question dit la chose suivante : « Dans une récente correspondance au groupe de travail consacré au PDP relatif aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD, le Conseil de l'ICANN a manifesté ses inquiétudes concernant l'établissement et l'application de questions liées au contenu et collectées avec les engagements d'intérêt public à cause des limitations d'admission de l'ICANN dans ses statuts constitutifs. »

Le Conseil d'Administration pourrait approfondir ces concepts sur ces questions. C'est donc la première question que nous avons à poser. Vous avez des commentaires à cet égard ? Si vous avez des questions à

---

ajouter ou des commentaires supplémentaires ou quoi que ce soit, je fais une petite pause pour voir s'il y a des demandes de parole ou des contributions. Je vous demande de m'avertir s'il y a des commentaires sur le chat parce que je ne le vois pas. On attend quelques instants.

Merci Jeff. Jeff est toujours un participant très actif au cours de nos réunions du GAC sur toutes ces questions. Je ne vois personne avec la main levée, pas de main levée dans la salle. C'est la seule question que l'on voudrait poser au Conseil d'Administration sur cette question que je viens de mentionner ? J'attends pour voir s'il y a des commentaires. On peut donc continuer. On passe aux données d'enregistrement et au WHOIS.

Dans le cadre des préparations pour la communication avec le Conseil d'Administration, le GAC a présenté un texte de référence qui signalait les contributions récentes du GAC au travail qui a mené au rapport final sur le processus d'élaboration de politiques, l'étape 2 du EPDP par rapport à la spécification temporaire.

Et le GAC a également signalé dans la déclaration de minorité du rapport final et dans les communications de suivi ultérieures, y compris dans une lettre, cette même question. Nous allons passer à la prochaine diapositive parce que là, il y a quelques questions par rapport à cette question.

Le conseil de la GNSO a résolu de passer des recommandations de politique au Conseil d'Administration. Il n'y a pas eu de consensus au sein de l'équipe responsable du EPDP. Les recommandations de la

part du Conseil seraient d'intérêt pour la communauté de l'ICANN ? Voilà notre première question. Je suppose que ces questions ont été élaborées ou coordonnées avec les responsables de ces questions.

La question suivante, c'est quels sont les possibles résultats dans une analyse coût-bénéfice des recommandations de politiques de l'étape 2 du EPDP comme cela a été suggéré par la GNSO en connexion avec la consultation avec le Conseil d'Administration ? On attend des commentaires. Je vois qu'il n'y a pas de commentaire. Il n'y a pas de demande de parole pour le moment. Je vais donc lire toutes les questions.

Nous allons donc aborder le troisième point. Une analyse de coût-bénéfice comme celle qui est présentée devrait être effectuée avant ou après le moment où le Conseil d'Administration tiendra compte des considérations présentées. Faudrait-il considérer une phase ou une étape de conception opérationnelle pour la politique du EPDP ? Quel serait l'impact sur le calendrier pour pouvoir présenter un système standardisé d'accès et de diffusion ?

Je vais ensuite poursuivre. Maintenant que le processus d'élaboration de politiques a été complété, y a-t-il des obstacles qui restent pour pouvoir mettre en œuvre les recommandations de politiques en ce qui concerne l'accréditation de service d'anonymisation et de représentation fiduciaire ?

Je m'arrête ici pour voir s'il y a d'autres commentaires. Est-ce que quelqu'un voudrait faire des commentaires sur cette liste de questions



que nous avons élaborée pour présenter au Conseil d'Administration ? Je crois que ce serait bon aussi que les personnes responsables du traitement de ces sujets présentent de plus grandes précisions au moment où nous aurons notre réunion avec le Conseil d'Administration une fois que j'aurai présenté ces questions pour pouvoir avoir plus de précision et pour pouvoir présenter davantage d'information dans cette délibération.

Nous allons donc attendre. S'il n'y a pas de commentaire... Je ne sais pas s'il y a des questions que quelqu'un voudrait poser, que vous pourriez vouloir ajouter à cette liste que je viens de lire et qui est sur l'écran. Est-ce que quelqu'un aurait quelque chose à ajouter dans cette liste ? Je vois qu'il n'y a pas de demande de parole. Oui, excusez-moi. Qui parle ?

GULTEN TEPE : Manal...

COMMISSION EUROPÉENNE : Georgios Tselentis.

Ce serait peut-être utile pour les collègues pour qu'ils puissent voir si nous pouvons discuter un peu plus de cette étape de conception opérationnelle. Je ne sais pas si vous pouvez nous donner plus de précisions sur ce thème, de quoi on parle quand on parle de cela, nous présenter davantage d'informations pour voir exactement quels sont les soucis que cette question pose et quelle est la période disponible.

Parce que nous devrions considérer certaines questions liées aux opérations et qui pourraient retarder un tout petit peu la mise en œuvre. C'est pourquoi je crois que nous devrions avoir davantage d'informations à ce sujet pour mieux comprendre cette question. Il se peut que vous ayez davantage d'informations à présenter aux collègues ici présents.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Georgios. Je crois que votre demande est raisonnable. C'est donc un thème que nous allons aborder avec le Conseil d'Administration. Cette question est déjà ajoutée sur cette liste.

Je vais donc expliquer pour cette partie de notre discussion, il s'agit d'une nouvelle étape. Il s'agit d'une étape qui a été suggérée pour être mise en œuvre avant la décision que pourrait prendre le Conseil d'Administration. Aussitôt que les recommandations seront au point correct pour être adoptées dans le PDP, cette étape sera faite.

Je dois dire que l'on a diffusé hier un document. Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de le lire. Je dois dire aussi que nous identifions ici les quatre principes, à savoir les résultats de l'étape de conception opérationnelle doivent être fidèles aux recommandations sous-jacentes. Si une recommandation est influencée par l'analyse, elle devrait être renvoyée au conseil de la GNSO ou au groupe de travail du PDP pour que l'on revoie cette partie ; c'est le principe 1.

---

Pour le principe 2, on dit que l'étape de conception opérationnelle ne doit pas retarder dans la période nécessaire pour le Conseil d'Administration pour ses analyses. Ceci se rapporte peut-être à l'une de nos questions lorsque nous parlons de délais et de retards.

Le troisième principe établit que le travail dans l'étape de conception opérationnelle ne remplace pas le travail de mise en œuvre de l'organisation de l'ICANN dans l'équipe de révision de la mise en œuvre. Mais ce travail sera fait après l'approbation des recommandations par le Conseil d'Administration.

Le quatrième principe dit que les parties prenantes concernées doivent pouvoir faire leurs commentaires devant ou au Conseil d'Administration de l'organisation ICANN ou de la communauté pendant l'étape de conception opérationnelle.

Voilà donc les quatre principes fondamentaux. Cette étape, comme je l'ai dit tout à l'heure, sera commencée par le Conseil d'Administration. Elle comprend toute une série d'activités, à savoir l'évaluation de l'organisation ICANN sur l'effet des recommandations de politiques et les commentaires que pourraient présenter la communauté.

Je vais m'arrêter ici. Je ne sais pas Fabien si vous voulez ajouter quelque chose à ce que j'ai dit ou il se peut que vous ayez besoin de corriger quelque chose.

Je vois que le Royaume-Uni a levé la main.

ROYAUME-UNI : Paul Baker.

Merci Manal. Bonjour à tous. Je regrette d'être arrivé en retard. Mais je voudrais suggérer une question supplémentaire concernant les procédures ultérieures.

J'ai écrit cette suggestion dans le chat pour poser comme question au Conseil d'Administration pour savoir quelle a été l'évaluation que le Conseil d'Administration a faite sur la mise en œuvre des recommandations sur la recommandation du CCT. Nous pourrions peut-être améliorer cette formulation pour que ce soit plus spécifique, que l'on parle du conseil réel. Je voulais suggérer quelque chose qui concernait la révision du CCT dans cette processus ou dans ces questions dans les procédures ultérieures en matière de nouveaux gTLD.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Paul. Excusez-moi si je n'ai pas vu la question lorsque vous l'avez écrite sur le chat. Je vais donc réviser le chat pour voir s'il y a quelque chose d'autre que je n'aurais pas vu.

Je vois aussi qu'il y a un commentaire de l'Inde. Nous pourrions peut-être revenir dans les diapositives à la partie où nous parlions des procédures ultérieures sur les séries de nouveaux gTLD, parce que je vois aussi qu'il y a une question, si je ne m'abuse, pour voir ce que nous faisons par rapport à cette partie. Et nous allons ensuite revenir sur la question du WHOIS.

Il me semble qu'il y a une question de l'Inde et un commentaire sur le chat si j'ai bien lu. Je vais donc lire la question de Paul du chat qui dit : « Quelle est l'évaluation faite par le Conseil d'Administration en ce qui concerne la mise en œuvre des recommandations de l'équipe de révision de CCT ? » Voilà la question soulevée par Paul. Merci donc d'avoir inclus cela. Je remercie le personnel de soutien qui a inclus cela dans les diapositives que l'on peut voir sur les images.

Je continue à regarder sur le chat parce que Jorge demande si nous pouvons être plus spécifiques, si nous pouvons dire que cela se rapporte à l'utilisation malveillante du DNS. Jorge, la suggestion est « Quelle a été l'évaluation du Conseil d'Administration en ce qui concerne la mise en œuvre de la révision des recommandations du CCT par rapport à l'utilisation malveillante du DNS ? » Voilà, c'est ce que vous voulez dire ? J'ai bien compris ? Jorge.

SUISSE : Bonjour. J'espère que vous pouvez bien me voir et j'espère que vous pourrez bien m'entendre.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Oui.

SUISSE : Bonjour Manal, bonjour à tous, bonjour, bon après-midi, bonsoir pour certains d'entre vous.

Je remercie la proposition que Paul du Royaume-Uni a faite. Je dirais en même temps qu'il s'agit d'un thème un peu plus complexe parce que la situation elle-même est complexe et la question devrait être complexe.

Je ne sais pas si vous pouvez vous tous vous souvenir du fait que le groupe de travail du PDP de la GNSO sur les procédures ultérieures sur la mise en œuvre des nouveaux gTLD avait dit que les recommandations de la révision du CCT sur l'utilisation malveillante du DNS devait être considérée de manière holistique pour rendre la balle, pour ainsi dire, dans le camp du conseil de la GNSO et pour qu'il soit conscient de ce qu'avait été l'avis de Montréal où nous avons demandé, nous les autorités du GAC – et je dirais que nous l'avions fait à plusieurs reprises parce que nous l'avions fait aussi au moyen d'une lettre – pour savoir s'ils considéraient ou s'ils analysaient la gestion de ce problème, la manière dont ils pouvaient analyser la question de l'utilisation malveillante du DNS en ce qui concernait la mise en œuvre de ces recommandations de révision du CCT pendant ce travail holistique tenant compte du fait qu'il y avait une période où nous avions l'avis de Montréal. Donc toute amélioration pour cette mise en œuvre des recommandations devait être prête avant que l'on ne commence toute autre série future.

Ce qui se passe, c'est que nous – et lorsque je dis nous, je parle du GAC, de la communauté – nous attendons de voir la proposition du conseil de la GNSO. Ils nous ont dit Manal – si je ne m'abuse, je vous pris de corriger ce que je dis – mais ils nous avaient dit qu'ils

---

travaillaient sur un document d'options concernant la portée de cette question et qu'ils tenaient compte vraiment de la situation.

Donc pour abrégé un petit peu ce que je dis, si nous posons la question au Conseil d'Administration, il se peut que le Conseil d'Administration revienne au conseil de la GNSO. Moi, ce que j'estime être le plus clair, c'est que la question ou le commentaire soit fait au groupe réduit pour que le Conseil d'Administration puisse nous répondre et que sa réponse ne soit pas quelque chose que nous savons déjà.

Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Jorge.

Oui, je suis d'accord. Le groupe de travail sur les procédures ultérieures sur la mise en œuvre des nouveaux gTLD a déjà mentionné le fait qu'ils n'allaient pas aborder la question de l'utilisation malveillante du DNS. C'était quelque chose que le groupe de travail pour le PDP pour les procédures ultérieures allait mettre en œuvre dans les nouveaux gTLD, mais cela ne se ferait pas de manière rétroactive, alors que l'utilisation malveillante du DNS doit être appliquée à tous les TLD, aussi bien les anciens que les nouveaux gTLD.

Je crois donc que, comme Jorge l'a dit, nous avons fait un suivi de cette question avec le conseil de la GNSO et il y a un document cadre

---

qui permettrait d'identifier les différentes options disponibles. Il se peut que ce soit un groupe de travail intercommunautaire, un groupe de travail de PDP ou un mélange des deux. Ils ont retardé un peu le travail sur cela pour pouvoir compléter le travail en premier lieu. Il y a un sondage qui se fait qui est présenté à la communauté toute entière pour que l'on puisse présenter leurs opinions à cet égard. Et ce que le conseil veut, c'est de savoir quels sont les résultats des enquêtes pour pouvoir après présenter un rapport que l'on attend du SSAC sur ce thème. Ce serait les bases de ce que le conseil utiliserait.

Je ne sais pas si les questions ou les consultations que vous vouliez présenter sont déjà présentées. Est-ce que vous êtes d'accord là-dessus ? Je veux dire, ces deux activités dont j'ai parlé, trouvez-vous qu'elles peuvent faire partie de tout document qu'ils pourraient émettre pour la communauté ? Vous êtes d'accord ? Vous pensez que cela répond à vos soucis ?

Permettez-moi donc de m'arrêter ici pour voir si Paul veut conserver cette question ou ce que nous pouvons faire, c'est adapter un tout petit peu la formulation de cette question pour que vous soyez satisfaits en ce sens que l'on présente les inquiétudes que vous voulez soulever devant le Conseil d'Administration.

Paul, vous avez levé la main. Je ne sais pas si c'est pour maintenant.

ROYAUME-UNI :

Merci Manal. Merci Jorge. Je crois que les deux vous avez signalé des points intéressants.



Je crois qu'il serait utile de continuer à l'utiliser dans la réunion avec le Conseil pour leur rappeler que nous sommes concernés par cette question et que nous voulons savoir ce qui se passe et pour entendre directement du Conseil d'Administration ce qu'ils en pensent. En premier lieu, il est utile d'avoir la question, mais il est clair que je pourrais m'adapter au consensus du groupe. Alors Manal, à vous de décider.

Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Paul. Vous pourriez peut-être l'ajouter dans l'introduction, pas nécessairement comme une question. Lorsque l'on parle des questions d'intérêt pour le GAC, je pourrais peut-être signaler parmi les différentes contributions qu'il s'agit d'une question qui préoccupe notamment le GAC, que nous avons fait le suivi avec la GNSO, que l'on fait le suivi de très près et que nous espérons que cette question soit traitée avant de commencer une nouvelle série, ou bien le maintenir dans la partie de la question et nous conservons la rédaction. Je laisse encore une fois cela à votre critère. Dites-moi ce que vous souhaitez, Paul. Vous demandez la parole à nouveau ? Vous trouvez que c'est bien ou vous êtes d'accord du fait de mentionner comme un point d'introduction à cette question ? Jorge s'il vous plaît.

SUISSE : Merci Manal encore une fois de m'avoir donné la parole.

Je crois que si l'on modifie la rédaction, la manière dont Paul l'a proposé pendant sa dernière intervention, ce serait un rappel soit disant de la question des procédures pour des séries ultérieures pour souligner l'importance de la question. Alors peut-être avec de toutes petites modifications, ceci pourrait être situé en bas des questions comme un commentaire.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Très bien. On peut le faire maintenant. Je ne sais pas si on a besoin d'un peu de temps après cette séance pour ce faire, mais pas trop parce qu'il faut partager la version finale avec le Conseil d'Administration dès que possible. Je vois que Rob s'en occupe. Nous attendons un instant.

Je vais commencer à lire ce qui est sur l'écran comme un autre point d'intérêt pour le GAC. « Le GAC rappelle au Conseil d'Administration son avis de Montréal pour ce qui est de ne pas aborder une nouvelle série de nouveaux gTLD jusqu'à la finalisation de la mise en œuvre des recommandations de la révision CCT, qui ont été identifiées comme des conditions préalables à haute priorité. Le GAC a été en contact avec la GNSO pour aborder la question de ses inquiétudes et continue à surveiller de près la mise en œuvre de la révision de la CCT et nous voudrions savoir si le Conseil serait en mesure de partager des opinions mises à jour par rapport à la mise en œuvre des recommandations de la révision CCT. » Merci Rob et Benedetta d'avoir édité le texte.

---

Je ne sais pas s'il y a des commentaires à cet égard ? Et si cela reflète les deux points, à savoir que nous sommes toujours préoccupés par la question et que nous connaissons ce qui s'est passé et que l'on veut savoir s'il y a d'autres informations qu'ils puissent nous fournir sur un autre fait récent.

Je vois que Jorge et Paul sont d'accord. Ils disent que c'est bien et que le texte reflète ce qu'ils en pensent.

Je crois qu'il y a aussi un commentaire de Jeff sur le chat. Ce commentaire dit que : « La discussion avec la GNSO a porté sur quelques recommandations de l'utilisation malveillante du DNS et parle de tous les prérequis du document. » Merci Jeff de l'information. Il faut tenir compte de cela et nous assurer que ce soit reflété dans la question que nous allons poser.

Il faudrait mettre ici les parenthèses après « la haute priorité et les conditions préalables » ; je pense à haute voix.

ROBERT HOGGARTH :

Manal, si vous me permettez, je les ai mises après la deuxième phrase parce que la première référence concerne toutes les recommandations et j'ai mis la phrase entre parenthèses parce que ceci mentionne les inquiétudes les plus spécifiques.

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Rob. Je l'ai vu plus clairement maintenant. Je n'avais pas bien compris au tout début mais maintenant, je vois que vous aviez fait référence à ce que vous avez mentionné sur les priorités. Merci.

Je vais passer maintenant... Je ne sais pas si vous voulez ajouter quelque chose sur les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD. Je ne vois pas de main levée. Je ne vois aucun commentaire sur le chat également. Nous passons donc à la prochaine diapositive.

Je vais voir le chat parce que je crois avoir vu une question du représentant de l'Inde. Et la question est la suivante : « Le financement du SSAD pourrait être apporté par l'ICANN ? » Voici une question pour les responsables de la question. C'est une question que vous voudriez ajouter ? Avant, je voudrais être sûre si l'on a ou pas une réponse au sein du GAC pour cette question. Mais si vous me permettez, je vais demander aux responsables de la question de me guider pour voir s'il y a une réponse à cette question du représentant de l'Inde. Le financement pour le SSAD pourrait être fait par l'ICANN ?

LAUREEN KAPIN : La question est claire. Mais comment seraient le financement et les coûts que les utilisateurs du système devraient supporter, c'est la question qui n'est pas claire là-dessus. La question est valide et on n'a pas la réponse. Le Conseil d'Administration peut ne pas avoir la réponse non plus.

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Laureen. Merci au représentant de l'Inde.

Vous voulez poser la question directement telle quelle ou vous préférez consulter le Conseil d'Administration ou ce qu'il considère à propos du financement du SSAD ?

LAUREEN KAPIN : Je crois qu'il y a des questions qui faisaient référence à l'analyse coût-bénéfice et d'une certaine manière, cette question concerne la question, bien que de manière indirecte. Alors, on pourrait peut-être ajouter cette question ou proposition pour que le Conseil d'Administration explique les ramifications d'une analyse coût-bénéfice.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci. Alors, peut-être qu'on pourrait passer à la diapositive suivante et voir si l'on peut refléter là-dessus cette question.

Pendant ce temps, permettez-moi de lire les commentaires du chat. Je ne sais pas si Laureen veut faire référence à ce qui est écrit dans le chat.

LAUREEN KAPIN : Oui, sans problème.

Ceci reflète... Historiquement, ce que je savais, c'est qu'on passe des recommandations consensuelles au Conseil d'Administration. Alors un grand nombre de recommandations sur le EPDP ne sont pas

arrivées à un consensus tel que défini dans les procédures, bien que toutes les recommandations aient été transmises au Conseil d'Administration. Ceci a trait à voir comment le Conseil voit le manque de consensus de certaines recommandations et comment il considère que ces recommandations doivent être adoptées, ce qui favoriserait les intérêts de la communauté de l'ICANN.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Laureen. Et encore une fois, merci Rob et Benedetta d'avoir reflété rapidement ceci sur l'écran.

LAUREEN KAPIN : Je crois que nous devons effacer cette partie où l'on dit « de la par du Conseil d'Administration de l'ICANN » pour que la phrase soit plus fluide.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Très bien.

Alors, la première question est la suivante : « Le conseil de la GNSO a décidé de présenter au Conseil d'Administration de l'ICANN plusieurs recommandations de politiques qui ne sont pas parvenues au consensus au sein de l'équipe du EPDP. Comment analyse le Conseil d'Administration cette absence de consensus par rapport à certaines recommandations pour son analyse concernant l'adoption de ces recommandations et si cela refléterait les intérêts de la communauté de l'ICANN ? »

---

La deuxième question est : « Quels sont les possibles résultats d'une analyse coûts-bénéfices des recommandations de politiques de l'étape 2 du EPDP tel que cela a été suggéré par la GNSO en ce qui concerne la consultation demandée au Conseil d'Administration de l'ICANN ? Comment considère, comment estime le Conseil d'Administration que le SSAD pourrait être financé ? Ce financement pourrait être assumé par l'ICANN ? »

Et troisième question : « Une analyse coûts-bénéfices telle que celle qui vient d'être mentionnée devrait être faite avant ou après le fait que le Conseil d'Administration ait vu les recommandations de politiques de manière formelle ? »

Quatrième question : « Faudrait-il considérer une étape de conception opérationnelle pour la recommandation de politique de l'étape 2 du EPDP ? Autrement dit, au cas où cette étape de conception opérationnelle serait considérée pour la recommandation des politiques du EPDP, quel serait l'effet sur les délais pour compléter un système standardisé d'accès et de diffusion ? »

« Et maintenant que le développement ou l'élaboration de politiques de l'étape 2 du EPDP est fini, y a-t-il encore des obstacles pour mettre en œuvre les recommandations de politiques sur l'accréditation des services d'anonymisation et des représentations fiduciaires ? »

Y a-t-il des commentaires supplémentaires sur les données d'enregistrement et sur le WHOIS ? Y a-t-il quelque chose que j'aurais

---

oublié sur le chat, sur les procédures ultérieures ou sur les données d'enregistrement du WHOIS ? Je vérifie.

Je remercie le représentant de l'Inde d'avoir confirmé ce qui est visible maintenant sur l'écran.

Je crois donc que nous pouvons aborder la prochaine diapositive.

Cette séance prendra 90 minutes, n'est-ce pas ?

GULTEN TEPE : Oui.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Parfait, merci.

Maintenant, sur le rapport final de l'ATRT3, en premier lieu, je vais lire ce qui est sur l'écran. « En tant qu'une partie des communications dans les réunions de préparation avec le Conseil d'Administration, le GAC a pris bonne note des suggestions faites dans le rapport final de l'ATRT3 qui ont un effet sur le Conseil d'Administration et sur le GAC et qui ont été brièvement discutées pendant la réunion du BGIG. Pendant la réunion du BGIG, le Conseil d'Administration aussi bien que le membres du GAC ont reconnu que ce rapport était précieux et que ce rapport avait été établi pendant des années sur l'importance de partager de nouvelles améliorations et d'améliorer l'efficacité des échanges et des contributions entre ces deux entités.



---

Nous pouvons dire que dans le rapport final de l'ATRT3, suivant l'enquête effectuée avec les structures de l'ICANN qui sont toutes les organisations de soutien et les comités consultatifs, toutes ces structures sont au courant des meilleures méthodes que le Conseil d'Administration et le GAC ont trouvées pour travailler en collaboration. C'est une connaissance que les membres individuels de la communauté n'ont pas. C'est pourquoi ces membres-là devraient être au courant de ces améliorations et des progrès que nous avons eus dans nos rapports avec le Conseil d'Administration. Et on peut faire ceci par un message conjoint du GAC et du Conseil d'Administration, un message adressé à la communauté dans son ensemble. C'était une suggestion qui était présentée dans le rapport final de l'ATRT3.

Nous devons dire que le Conseil d'Administration n'a pas encore adopté les recommandations de l'ATRT3, enfin son rapport final. Ceci implique le fait de signaler quelque chose qui a été dit et qui inclut le Conseil d'Administration et le GAC. Et alors, si le Conseil d'Administration adopte ce rapport final de l'ATRT3 avec les recommandations et les suggestions, l'idée serait de justement présenter cette déclaration conjointe. »

Y a-t-il des questions ou des commentaires spécifiques sur ce thème en particulier ? Ceci se rapporte à l'ATRT3 et son rapport final. Je ne sais pas si quelqu'un voudrait prendre la parole. Je ne vois personne, je ne lis rien non plus à ce propos. Donc notre intention était d'attirer

---

votre attention sur ce thème au cas où il y aurait une adoption du rapport final de l'ATRT3.

Nous allons donc maintenant aborder la proposition de l'étape de conception opérationnelle. Comme nous l'avons dit tout à l'heure, il s'agit d'un point nouveau. C'est quelque chose qui a été ajouté, c'est un thème supplémentaire. Cela n'avait pas encore fait l'objet de discussions. Je veux donc d'abord parler de ce que sont les antécédents de cette question. Je veux commencer par là. Et nous allons ensuite entendre les questions.

Le PDG de l'ICANN a présenté aux leaders des SO et des AC une nouvelle étape de conception opérationnelle liée à la mise en œuvre des politiques adoptées pour les gTLD. L'objectif de cette étape de conception supplémentaire est de permettre aussi bien au Conseil d'Administration d'obtenir une information pertinente sur les questions liées aux ressources opérationnelles liées à certain type de travail sur la mise en œuvre de certaines politiques.

L'étape de conception opérationnelle devrait avoir lieu avant que le Conseil d'Administration adopte les recommandations de politiques approuvées par la GNSO et commencer par une demande du Conseil d'Administration à l'organisation ICANN. Cette étape de conception opérationnelle serait seulement nécessaire pour ce qui concerne les travaux de mise en œuvre complexes, coûteux et à une grande échelle.

Ceci ne fait donc pas partie d'un PDP en particulier. Lorsqu'il y a un processus complexe ou coûteux comme ce serait le cas des

procédures ultérieures pour la mise en œuvre des nouveaux gTLD par exemple ou l'étape 2 du EPDP en ce qui concerne leur mise en œuvre, ce serait le moment où il faudrait mettre en œuvre cette étape.

Le PDG a demandé aux équipes de direction de diffuser ce document aux communautés pertinentes pour qu'elles puissent les voir, les analyser, en débattre. Et je sais que Rob a envoyé un courriel où il incluait ce document. L'organisation ICANN va continuer à analyser et mettre à jour ce document et après l'ICANN68, il y aura une consultation plus vaste avec toute la communauté sur le cycle de vie des TLD pour avoir une version mise à jour et inclure là les commentaires de la communauté sur l'efficacité du processus d'élaboration de politiques. Voilà donc.

Cela présente les antécédents que nous devons tous considérer. Et sur ce thème en particulier, je ne sais pas si vous avez pu voir ou lire le document qui a été envoyé hier. Ceci dit maintenant, je vous demande de passer à la prochaine diapositive.

Suivant ce que nous avons déjà dit et ce dont nous avons un peu discuté au niveau des autorités du GAC par l'intermédiaire des messages courriel sur cette révision initiale de la proposition, la proposition semblerait parler d'une extension dans certains cas de ce qu'est le PDP de la GNSO d'une manière substantielle.

L'inquiétude initiale du GAC concerne l'effet que cela pourrait avoir sur les ressources de la communauté. Les ressources de la communauté sont suffisantes pour faire face à une étape

supplémentaire dans un PDP de la GNSO qui est déjà complexe ? Y a-t-il un besoin réel ? Est-ce que cela ajoute de la valeur avec un mécanisme aussi lourd que celui-là ? Et en particulier lorsque nous réfléchissons à ce commentaire concernant la conception, je ne sais pas si quelqu'un aurait des commentaires à faire à cet égard sur ce document, si vous voulez consulter quelque chose à propos de la portée de cette étape ou du document ? Ou si ceci ne complique pas encore les choses, si cela implique une charge supplémentaire au processus de présentation de commentaires de la communauté ?

Les principes tels qu'ils sont présentés dans le document, comme je l'ai dit, on ne parle pas de retard, mais nous devons voir comment tout cela va être mis en œuvre pendant cette étape.

Je ne vois pas de main levée. J'essaie de voir si quelqu'un demande la parole dans la salle Zoom. Je vous demande de m'excuser si je ne vois les demandes de parole. Voilà, Jorge.

SUISSE :

Merci beaucoup Manal. Je suis le représentant de la Suisse.

C'est une question plutôt qu'un commentaire. Ma question est la suivante.

Si je ne m'abuse, cette étape supplémentaire de conception opérationnelle telle qu'elle a été proposée ne ferait pas partie du PDP de la GNSO. Si c'est le cas, nous devrions peut-être changer la formulation de ces puces parce que dans les numéros 1 et 2, cela fait

comprendre qu'il va s'agir d'une étape supplémentaire à l'intérieur du PDP. Et moi, j'ai cru comprendre... Ma question n'est pas une question pour le Conseil d'Administration. Je pose la question pour nous tous, pour nous-mêmes. Je ne sais pas si nous posons la bonne question au Conseil d'Administration.

Si nous supposons que l'étape supplémentaire ne fait pas partie du PDP en soit, je suggérerais ceci. Il faudrait mettre les puces en accord avec cela, au moins la première parce que telle qu'elle est rédigée ce moment, on dit que cette étape est une étape supplémentaire dans le cadre du PDP de la GNSO. C'est un commentaire se rapportant à l'aspect formel, mais il me semble que nous devons dire au Conseil d'Administration que nous comprenons ce qui a été proposé dans le document.

Si nous allons aux questions de fond, ce matin, nous avons eu un débat très intéressant organisé par EURALO qui est l'organisation régionale des structures At-Large de l'Europe. Je ne me rappelle pas exactement qui était d'accord avec moi sur ce point, mais ce que je dis, c'est que le fait d'être complexe fait que les gens ne participent pas.

Si tout est bien structuré, si nous comprenons la valeur de tout cela, tout va bien fonctionner. Il faut donc que nous simplifions les procédures pour que la participation soit plus active de la part d'un plus grand nombre de personnes. Parce que comme nous le voyons et surtout à cette époque particulière où nous sommes dans un contexte de modalité virtuelle, le niveau de participation active se réduit, me

---

semble-t-il, et c'est quelque chose qui devrait nous inquiéter nous tous.

Merci beaucoup.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Jorge.

Le point signalé est vraiment important. Cela ne fait pas partie du PDP de la GNSO et il ne s'agit pas non plus d'une démarche permanente présente dans tous les PDP. Par contre, il s'agit d'une procédure parallèle qui se superpose avec les dernières étapes du PDP. Et on pourrait dire qu'il s'agit d'un travail pour informer plus profondément sur la décision du Conseil d'Administration afin que le travail final soit présenté au Conseil.

De ce point de vue, je suis d'accord avec ce que vous avez mentionné et je crois qu'il faudrait modifier la rédaction des différentes puces pour que ce soit plus clair. Ici, la proposition semblerait parler d'une expansion du PDP de la GNSO et je crois que ce n'est pas bien parce que le document parle d'une étape de conception opérationnelle qui ferait partie du cycle de vie de la mise en place de politiques. Alors je crois qu'en définitive, ceci n'est pas dans le PDP. Peut-être devrions-nous réfléchir...

Pardon, mais je vois que Jorge a levé la main encore une fois.... Paul Blaker.

ROYAUME-UNI : Nous venons de voir la proposition et on n'a pas d'opinion définitive. Mais au Royaume-Uni, on partagerait la préoccupation initiale. Je crois que les autorités sont également d'accord. Et nous croyons qu'il pourrait y avoir des inquiétudes sur le retard de la mise en œuvre, et je parle d'un retard innécessaire. Il pourrait y avoir des positions, des politiques ou des questions qui n'ont pas été accordées et on a la sensation de penser à quelles devraient être les considérations au sein du processus du PDP. Ceci doit être abordé avant et il faudrait peut-être faire une liste des préoccupations supplémentaires pour que le Conseil nous donne une réponse.

Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Paul.

Encore une fois, je lis le document qui signale que l'étape de conception opérationnelle ne doit pas créer de retard dans la demande de considération au Conseil d'Administration. Et plus bas, dans le texte, je vois... Je ne trouve pas la partie exacte, mais on suggère que peut-être ceci pourrait commencer même avant la fin du PDP. Mais bien entendu, pas avant que les recommandations soient mûres, qu'elles soient dans le format où elles devront être débattues.

Merci d'avoir mentionné dans le chat cette proposition de l'étape de conception opérationnelle. Je crois qu'une des questions qui préoccupe le Conseil d'Administration, ce n'est pas le prix. Alors il faut penser aux coûts-bénéfices. Il faudra donc évaluer avant la décision

du Conseil d'Administration et cela pourrait créer encore des retards dans l'étape de conception opérationnelle. Nous pouvons donc débattre de la question avec le Conseil, ce serait bien intéressant de savoir ce qu'ils ont à dire, savoir quels ont été les fondements pour établir cette étape. Le texte n'est pas sur l'écran, mais je vais essayer de lire la proposition.

« Il semblerait y avoir une expansion du cycle de vie des politiques de l'ICANN de manière substantielle. » Franchement, je trouve que « substantielle », je crois que ceci serait en parallèle avec les dernières étapes du PDP. Y a-t-il des objections si on élimine la dernière partie, « de manière substantielle » ? Je ne vois pas d'objection. Alors, on va l'éliminer.

Deuxièmement : « Le GAC est préoccupé que les considérations de mise en œuvre et opérationnelles devraient faire partie fondamentale de l'effort du PDP. La préoccupation initiale du GAC, c'est l'impact potentiel sur les ressources de la communauté qui sont suffisamment vastes pour faire face à ce type de frais supplémentaires pour un PDP de la GNSO. Il est vraiment nécessaire d'avoir un mécanisme compte tenu du groupe de commentaires sur la conception. »

Alors, ce que je me demande, les deux dernières puces font référence à la même chose, notamment à la partie de conception, ou je me trompe ? Quand on parle des inquiétudes sur les ressources de la communauté, c'est la même chose que lorsque l'on parle des groupes de commentaires sur la conception ? J'essaie de voir en définitive que



peut-être les deux puces pourraient faire partie d'une seule question, d'une seule puce.

Vous pouvez me corriger si je me trompe, mais on pourrait peut-être unifier les deux puces parce que je crois qu'elles sont vraiment liées et je crois que la réponse sera la même pour les deux.

Je vois Jorge sur le chat qui dit que ces considérations devraient faire partie de tous les PDP, de toute élaboration de politique à l'intérieur et à l'extérieur de l'ICANN avec une évaluation d'impacts qui considère les aspects opérationnels. Et la dernière puce est générale.

Y a-t-il des objections par rapport à l'unification des deux puces et poser une seule question ? La préoccupation initiale du GAC et l'impact potentiel sur les ressources de la communauté. Les ressources de la communauté sont-elles suffisamment disponibles pour faire un effort parallèle dans le cycle de vie du PDP de l'ICANN, notamment avec le groupe de contribution à la conception ?

Je lis encore une fois le chat. « On devrait laisser le point sur le besoin réel et la valeur rajoutée. » OK. Je prends note du commentaire, Jorge.

On verra donc la rédaction finale sur l'écran. Je veux savoir si vous êtes d'accord. Êtes-vous d'accord avec la rédaction proposée ? Avez-vous des commentaires supplémentaires avant de continuer ?

Je vois une suggestion pour ajouter « une expansion substantielle » dans la première puce et barrer un des articles.

---

Encore une fois, on parle d'expansion substantielle ? Je vais poser la question autrement. Vous avez des objections sur l'expansion substantielle ? Je veux dire que pour moi, ce n'est pas substantiel mais si vous pensez que c'est quelque chose de valable, on peut le laisser. Vous avez des préférences à cet égard ? OK.

S'il n'y a pas de préférence, je propose d'éliminer le mot « substantiel ». Et j'espère qu'après avoir lu le document, vous aurez le temps de jeter un coup d'œil plus approfondi pour être préparé à discuter de nos préoccupations avec le Conseil d'Administration. Je sais que ceci a été distribué hier. Je m'excuse de l'avoir fait si tard. Mais d'ici la réunion avec le Conseil, j'espère vous aurez davantage de temps pour regarder en détail le document. Merci.

Je vois que l'on nous dit « possible » au lieu de « substantiel » ; c'est ce que l'on propose. Je préfère éviter les adjectifs parce que l'adjectif « possible » est encore plus faible que de dire expansion tout court. Et si on dit une expansion substantielle, c'est l'autre bout de l'échelle de valeurs. Donc il serait peut-être préférable de lire encore une fois le document et pouvoir identifier ce qui est plus convenable. Pour l'instant, on le laisse comme cela si vous êtes d'accord. Merci de m'avoir confirmé ceci sur le chat.

Alors, on continue. On va aborder la question suggérée par le Conseil d'Administration, à savoir améliorer l'efficacité du modèle multipartite.

---

Contexte général du Conseil pour discuter à l'ICANN69. Il y a déjà un document d'information et il y a des commentaires qui ont été présentés sur la question de l'amélioration de l'efficacité du modèle multipartite. Ici, on pourrait revoir certains des points présentés par le GAC.

« Le GAC a eu le plaisir d'apporter des commentaires au document de 2020 intitulé « Comment améliorer l'efficacité du modèle multipartite de l'ICANN, prochaines étapes »; on va l'appeler document des prochaines étapes. Le GAC apprécie la manière dont ce document identifie de manière convenable les efforts de travail actuels qui sont cohérents avec l'évolution du modèle multipartite. Il faut reconnaître que les parties pertinentes de la communauté continueront à travailler dans ces efforts actuels qui se prêtent holistiquement à aborder les possibilités.

Le GAC accorde avec l'évaluation du Conseil de l'ICANN du fait de limiter les prochaines étapes à trois domaines d'action prioritaires et profiter des travaux en cours ; comme cela, on pourrait parvenir à un équilibre pour améliorer l'évolution des améliorations pour le modèle multipartite du travail futur de tous.

Le GAC accorde que les actions proposées dans le document des prochaines étapes ne devraient pas surcharger la communauté et pourraient avoir un impact positif sur l'évolution du modèle multipartite. Le GAC soutient les trois domaines de travail identifiés dans le document des prochaines étapes comme la hiérarchisation du

travail et des ressources, la précision dans le travail, le consensus, la représentation.

Et pour finir, le GAC, de manière indépendante, a abordé le développement de la mise en œuvre des recommandations de la piste de travail sur les responsabilités et le rapport final de l'ARTR3 qui impacte sur leurs opérations.

Je vais faire une pause en ce moment et je vais demander si vous avez des commentaires supplémentaires ou s'il y a des questions ou des observations, toute question que vous voudriez souligner par rapport à ce thème et dont vous voudriez que nous nous occupons dans notre réunion avec le Conseil d'Administration. Je fais une petite pause ici et j'attends.

J'espère que vous serez d'accord sur ces commentaires que nous avons présentés pendant ce processus. Il s'agissait de points qui avaient fait l'objet d'un accord et je remercie Rob d'avoir fait le recueil de tous ces points. Je voudrais maintenant savoir s'il y a des ajouts ou des commentaires en particulier que vous voudriez faire. Je ne vois pas de demande de parole. Je ne vois pas non plus de commentaire sur le chat. Ce qui me fait croire que nous pouvons partager maintenant ce document avec le Conseil d'Administration. Je ne crois pas qu'il y ait de points supplémentaires à souligner. Je vois d'autres diapositives, mais elles n'ont pas de texte, au cas où nous aurions besoin d'ajouter quelque chose. Il n'y a pas d'autres thèmes dont nous devons discuter ici.

---

S'il n'y a pas de commentaires finaux ou de demandes de parole, je vous souhaite une bonne journée, faites attention à vous-mêmes. J'espère que vous serez toujours en bonne santé et je vous demande de vous préparer pour les réunions du GAC de la semaine prochaine. J'espère que nous aurons des délibérations fructueuses. Je vous remercie tous. Nous allons vous prévenir du moment où nous aurons partagé cette version finale avec le Conseil d'Administration. Merci beaucoup. J'espère que vous aurez une très bonne journée. À plus tard.

GULTEN TEPE :

Merci Manal. Nous estimons que cette réunion...

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**